

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE REGIONALE

du 18 OCTOBRE 2025 à 09h30 à CORCELLES-PRES-PAYERNE

1. Accueil – Appel – Salutations

Céline, représentante de la SCCV de la Région Nord, ouvre la séance à 09h30. Elle remercie le Chœur d'Hommes de Corcelles-Près-Payerne pour son organisation.

Le Chœur d'hommes de l'Orient a participé à la séance précédente. La Chanson des Hameaux et les Coteaux de l'Orbe sont excusés.

Le Nord représente 13 sociétés, seulement 4 sociétés sont présentes.

Une bougie est allumée en mémoire de Lise Dutruy, présidente d'honneur de la SCCV.

2. Approbation du dernier PV (à consulter sur le site chœur.ch)

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. FCCV27

Edwige présente le projet de la Fête cantonale de 2027 qui se déroulera à Montreux. Cette fête sera celle du chant choral vaudois. Plusieurs autres partenaires participent à sa mise sur pied qui se déroulera à l'Auditorium Stravinsky du 12 au 16 mai 2027, week-end de Pentecôte. L'idée est de créer un événement autour du chant vaudois. Nous comptons sur nos sociétés pour faire du battage autour de cette Fête et de faire de la publicité aux sociétés non-membres SCCV.

Cela permettrait de faire revivre l'art choral en cas de succès, qui ne concerne pas uniquement Montreux, mais tout le Canton.

Un document a été envoyé aux différentes chorales présentant les différentes options. Céline Grandjean, secrétaire générale de cet événement, et M. Wehrli, président du comité d'organisation, ont fait des propositions, la SCCV a dû faire des concessions. L'interprétation de 12 minutes doit contenir une pièce du répertoire romand a capella.

Des ateliers seront organisés et il y aura des podiums. Les concerts auront lieu à Stravinsky. Le requiem de Fauré sera présenté. Les chefs de chœurs pourraient être sollicités pour diriger ces pièces. Les prestations de la SCCV auront lieu le samedi et le dimanche.

Nous avons dû nous battre pour le 50 minutes. La majorité de nos sociétés en voulait, il s'agira d'une harmonisation d'une pièce connue et une pièce innovante, les chefs pourront choisir. Ils disposeront d'une quinzaine de minutes pour choisir.

Les inscriptions seront possibles dès le mois de janvier. Les documents seront envoyés par la FCCV2027.

4. Adresses pour Dootix et 5. Formation Hitobito

Frédéric présente son rôle au sein du Comité. Il a mis sur pied une Newsletter ainsi que la présentation des concerts. Pour les sociétés non-membres, ils peuvent moyennant un petit financement.

La Loi sur la protection des données nous oblige à obtenir la permission des membres pour la collecte des données privées.

Dootix devient ancien et n'est pas accessible pour tous, selon le niveau des membres. Du côté d'Hitobito le problème est souvent du mot de passe.

Le comité va gérer lui-même ces données, et va faciliter le transfert des données. Les accès à Dootix après la dernière régionale, vont être gelés. Nous allons envoyer à toutes les chorales la liste de ses membres à ce jour et leur demander la validation des données.

Le site web va également être modifié, nous allons essayer de le simplifier d'ici le 31 décembre.

Pour Hitobito, quelques sociétés ont des problèmes. Il est géré par la Suisa. En cas de soucis informatique, nous sommes à votre disposition.

Pour Corcelles, avec l'abandon de Dootix, il espère que le problème du nombre d'années des choristes sera réglé. Frédéric espère que les sociétés vérifient leurs listings. Il souhaite introduire l'ancienneté au sein des chorales, qui ne sont actuellement pas membres.

Selon Céline, les Jeunesses ont également quitté Dootix, le comité a décidé de changer de façon de gérer et ainsi d'économiser des frais de maintenance.

Christian Favre souhaite que nous réfléchissions bien à la structure du questionnaire et de l'envoyer à un petit échantillon pour tester la compréhension de nos membres. Céline approuve cette idée.

Selon Frédéric le système retenu sera certainement Club Desk.

Edwige souhaite également que des tests soient faits. Toutefois elle précise que personne n'a été oublié dans les jubilaires, nous avons souvent réglé avec les chanteurs et les sociétés en direct, par téléphone.

Deux sessions de travail sur Hitobito vont être mises sur pied afin d'aider les sociétés dans leurs rapports avec la SUIA.

6. Recherches pour le CC et la CM

Céline encourage les sociétés du Nord à trouver un représentant de leur région. Cela pourrait être un non-chanteur qui a des capacités. C'est bien pour les spécificités des régions. Le Comité vous accueille volontiers afin de vous mettre dans le bain.

La Commission de musique cherche également du renfort. N'hésitez pas à en parler à vos directrices-eurs.

7. Divers et propositions individuelles

Cotisations

Les cotisations 2025 ont été éditées à mi-juillet par notre caissier, merci d'aller sur Dootix pour trouver votre facture et le QR Code.

FCCV27

Possibilité de faire de la publicité dans les comptoirs régionaux ? Commencer d'ores et déjà à faire connaître cet événement. Le logo sera rendu téléchargeable ainsi que le nouveau logo de la SCCV et Edwige souhaite que les sociétés le fassent figurer sur leurs communications.

L'équipe de communication de FCCV27 a proposé ce logo.

Carnets de chant

Corcelles demande s'il est possible d'imprimer des paroles de chants pour différentes occasions. Pour Edwige c'est complexe, les éditeurs sont contre pour des raisons financières. Dans les ateliers de chant, il y a souvent des photocopies, malheureusement. O

Le Comité va écrire aux éditeurs au nom de la SCCV pour se renseigner concernant la reproduction des paroles. M. Favre propose qu'une charte soit établie par la SCCV avec les modalités que les chorales signent et s'engagent à respecter.

139^{ème} anniversaire Corcelles-près-Payerne

Dans le courant de 2026 il y aura plusieurs événements prévus, M. Favre souhaite que leurs logos figurent sur le site de la SCCV. Voir choeurcorcelles.ch.

Pour Grandcour, l'application pour les bénévoles ero.ch est très utile.

Corcelles-près-Payerne

8. Prochaine Assemblée Régionale

L'année prochaine, le samedi 17 octobre 2026, l'Echo du Vallon de Vaulion, organisera la séance à 09h30.

9. Clôture

La parole n'étant plus demandée, Céline lève la séance à 11 05. La Commune de Corcelles-près-Payerne offre l'apéritif.